



TERRITOIRE • ÉDUCATION • FORMATION • ÉDUCATION • TRANSPORT • ENVIRONNEMENT • CULTURE & SPORT • TOURISME & PATRIMOINE • EUROPE



Communiqué de presse

➔ Le lundi 9 février 2015

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

Appel à projets *Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)*

La Région félicite les 6 lauréats bretons et confirme son engagement

Lancé en septembre 2014 par l'État, l'appel à projets « *200 territoires à énergie positive* », vise à encourager les actions locales innovantes et exemplaires en matière de transition énergétique. Parmi les lauréats, dévoilés ce jour par la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, 6 territoires bretons se sont distingués. Présente lors de l'annonce, Georgette Bréard, première vice-présidente de la Région, s'est félicitée de ces résultats, qui vont dans le sens de la politique énergie-climat menée par la collectivité. Chaque année depuis 2012, la Région lance d'ailleurs un appel à projets « *Boucles énergétiques locales* », dont 4 des 6 territoires récompensés sont également lauréats.

Six territoires bretons récompensés

En septembre 2014, l'Etat lançait l'appel à projets TEPCV pour encourager et mettre en valeur le développement d'actions concrètes contribuant à atténuer les effets du changement climatique et à favoriser la réduction des besoins d'énergie, le développement des énergies renouvelables locales et l'implantation de filières vertes. Parmi les lauréats, **6 projets de territoire bretons** "à énergie positive pour la croissance verte" ont été sélectionnés :

- **Brest Métropole Océane, Territoire urbain d'efficience et d'innovation énergétique (29)**
- **La Boucle énergétique locale, brique de la politique énergétique intégrée de Saint-Brieuc Agglomération (22)**
- **BIEN LA : La Boucle Innovante Energétique de Lorient Agglomération (56)**
- **Le Val d'énergie – Val d'Ille, territoire à énergie positive d'ici 2030 (35)**
- **Communauté de Communes du Mené (22)**
- **Pays du Centre Ouest Bretagne (29, 22, 56)**

Des résultats faisant écho à l'appel à projets régional "Boucles énergétiques locales"

« Ces résultats, très satisfaisants, illustrent la vivacité et l'engagement des territoires bretons pour apporter une réponse durable au défi de l'approvisionnement électrique de la Bretagne. Ils s'inscrivent en cohérence avec notre politique régionale. Quatre collectivités sont d'ailleurs lauréats de notre appel à projet régional "Boucles énergétiques locales" », s'est félicitée **Georgette Bréard**, première Vice-présidente de la Région.

« Avec l'État, nous travaillerons aux côtés des territoires pour les accompagner dans leur démarche de transition énergétique. Il y a 10 ans, ceux qui s'engageaient étaient de véritables pionniers. Aujourd'hui,

toutes les collectivités peuvent se lancer, pour réduire leur consommation et développer les énergies renouvelables selon leurs besoins et leurs projets", a précisé l'élue.

Lancé en 2012, l'**appel à projets régional "Boucles énergétiques locales"** permet aux territoires de développer un projet global autour des 3 axes que sont la **maîtrise de l'énergie**, la **valorisation des sources d'énergie renouvelable** et l'optimisation de l'**adéquation entre les besoins résiduels d'énergie et la production locale**. Le soutien du Conseil régional se fait à deux niveaux :

1. la phase d'élaboration du projet (modélisation à l'échelle du territoire du concept de boucle énergétique locale et préparation du programme d'actions et d'investissements prioritaires nécessaires pour atteindre les objectifs) : **50% du montant global plafonné à 100 000 € sur 3 ans.**

2. la phase opérationnelle et la coordination de la mise en œuvre du projet territorial : **40 % des coûts, plafonnés à 150 000 €).**

Les 3 éditions (2012, 2013, 2014) ont permis de récompenser **10 lauréats** : Brest Métropole Océane, la Communauté de communes du Val d'Ille, Lorient Agglomération, Poher Communauté, Coglais Communauté Marches de Bretagne, Rennes Métropole, Saint-Brieuc Agglomération, le Pays de Pontivy, Lannion-Trégor Communauté et Quimper Communauté. L'appel à projets devrait être renouvelé en 2015.

Neuf territoires bretons « à énergie positive en devenir »

Les 528 candidatures à l'appel à projets TEPCV ont été répartis en 3 catégories :

- **les « territoires à énergie positive pour la croissance verte »** qui identifient déjà des actions opérationnelles dans plusieurs domaines de la transition énergétique et écologique ;
- **les « territoires à énergie positive en devenir »**, qui préfigurent à plus long terme une série d'actions dans ces mêmes domaines ;
- **les candidatures ciblées sur un projet isolé** qui seront accompagnées localement pour réaliser leur projet dans le cadre de contrats locaux de transition énergétique.

Neuf autres territoires bretons ont été qualifiés de « **territoires à énergie positive en devenir** »:

- **Énergie des Côtes d'Armor (22)**
- **Transition écologique et énergétique des îles du Ponant – Finistère (29)**
- **Transition écologique et énergétique des îles du Ponant – Morbihan (56)**
- **Revitalisation et transition énergétique pour Guerlesquin (29)**
- **Urbanisation raisonnée centre-bourg commune rurale de Plouezoc'h (29)**
- **Saint-Martin des Champs (29)**
- **VEELO (Vers un Ecosystème Énergétique Local), PNR d'Armorique (29)**
- **Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (56)**
- **Pays de Locminé - Croissance Verte (56)**

Les 6 territoires bretons à énergie positive pour la croissance verte

> **Brest Métropole Océane, Territoire urbain d'efficacité et d'innovation énergétique (29)**

Lauréat en 2012 de l'appel à projets régional, le projet de boucle énergétique «Brest Rive Droite» vise à éviter le renforcement d'un réseau électrique lié à l'aménagement de l'écoquartier des Capucins et à la rénovation urbaine sur la rive droite de Brest. Le fil directeur est donc de travailler sur l'intégration des différentes énergies (électrique, gaz et réseau de chaleur).

> **La Boucle énergétique locale, brique de la politique énergétique intégrée de Saint-Brieuc Agglomération (22)**

Lauréate de l'appel à projet régional en 2013, Saint-Brieuc Agglo a développé un projet basé sur la maîtrise de l'énergie et la réduction des consommations. Elle s'appuie pour cela sur des dispositifs existants (Plan climat énergie territorial, dispositifs d'aide aux particuliers, conseil en énergie partagé de l'ALE pour les communes, etc.), et se dote progressivement de sources d'énergies renouvelables, notamment le futur parc éolien off-shore en baie de Saint-Brieuc.

> **BIEN LA : La Boucle Innovante Énergétique de Lorient Agglomération (56)**

Lorient Agglo a été lauréate de l'appel à projet régional en 2012 pour le développement d'une boucle énergétique locale visant à réduire la consommation énergétique sur le territoire tout en relocalisant les moyens de production. L'originalité du projet, mené conjointement avec ALOEN (Agence Locale de l'énergie de Bretagne Sud), réside dans sa volonté de mettre en réseau tous les acteurs du domaine de l'énergie pour favoriser l'échange d'expériences.

> **Le Val d'énergie – Val d'Ille, territoire à énergie positive d'ici 2030 (35)**

Lauréate en 2012 de l'appel à projets régional, la Communauté de communes du Val d'Ille s'est engagée à développer des actions autour de la maîtrise de l'énergie, la valorisation des énergies renouvelables et l'adéquation entre les besoins en énergie et la production locale. Six zones cibles, sur différentes communes, expérimentent des équipements de mesure et de régulation de la consommation et de la production d'énergie. 70 foyers participent aujourd'hui à l'opération.

> **Communauté de Communes du Mené (22)**

Collectivité pionnière, la Communauté de communes du Mené (7 communes) a mis en place dès 2005 une démarche énergétique active. Elle vise à devenir un territoire à énergie positive en 2030, dans un double objectif : environnemental (remplacer des sources d'énergies importées par des énergies renouvelables issues de ressources locales) et économique (utiliser ce projet comme levier de développement économique).

> **Pays du Centre Ouest Bretagne (29, 22, 56)**

Le Pays du COB mène depuis 10 ans des actions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables, notamment au travers de son agence locale de l'énergie, l'ALECOB. A noter, le Pays englobe sur son territoire les 8 communes de Poher Communauté, lauréate en 2012 de l'appel à projets régional pour son projet visant à couvrir 50 % de la consommation énergétique locale par les énergies renouvelables d'ici 2020.